

Secteur Relations Internationales - Attribution de subventions - Subvention exceptionnelle à l'Association Interlude pour son déplacement à Kuopio

Mme l'Adjointe PANIER, Rapporteur : L'ensemble de flûtes Interlude est une association composée principalement d'étudiants du Conservatoire National de Région. Son but est de promouvoir et diffuser les répertoires français composés pour flûtes traversières et d'échanger avec les ensembles de flûtes des pays d'Europe.

C'est ainsi que l'Association Interlude a été invitée par le Conservatoire de Kuopio à se produire dans notre ville jumelée finlandaise, du 25 au 30 avril prochain.

Durant ce séjour, des «masterclass» sont prévues, ainsi que des échanges avec les flûtistes de Kuopio. Un concert de musique française dans la grande salle du Conservatoire clôturera la semaine. Un accueil d'élèves du Conservatoire de Kuopio est envisagé en retour.

Le coût du voyage s'élève à environ 7 460 € pour les 12 personnes du groupe. S'agissant d'un public étudiant, l'association Interlude sollicite la Ville pour obtenir une subvention exceptionnelle pour mener à bien ce projet.

Après avis favorable unanime de la 1^{ère} Commission, le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur l'octroi d'une subvention exceptionnelle de 750 € à l'Association Interlude, pour le déplacement d'un groupe de 12 personnes à Kuopio.

La dépense de 750 € sera prélevée sur les crédits de fonctionnement inscrits au budget primitif de l'exercice courant du service Relations Internationales au chapitre 65.04.6574.94036.400.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, en décide ainsi.

Récépissé préfectoral du 3 mars 2005.